L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 JANVIER 1896. Fondée le 1er septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 14 JANVIER 1896

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 7e page.

Ne Te Fais Pas Justice Toi-Même.

Un mal profond travaille notre société louisianaise. Le laisser-faire et le laisser-passer qui, après de longues années de négligence coupable, d'incurie souvent intéressée, sont devenus une lamentable habitude chez nos autorités, ont, à la longue, exercé une exécrable influence sur bien des esprits, surtout, dans les classes ignorantes, abandonnées à elles-mêmes, à leurs mauvais instincts et qui ne sont, malheureusement, que trop nombreuses parmi nous. Ils ont peu à peu semé et fait fructifier dans ces âmes brutes un doute effroyable sur tous les actes de la vie et sur les principes qui doivent nous diriger. Elles ne savent pas nettement distinguer ce qui est permis de ce qui est défendu, le bien du mal, le tien du mien, la liberté de la licence, le droit de l'arbitraire. Elles vont, à tout hasard, frappant sur celui-ci, dépouillant celui-là, se débarrassant de tout ce qui leur fait obstacle, sûres qu'elles sont à peu près de l'impunité ; et se faisant justice elles-mêmes, bien convaincues que les autorités n'ont ni l'honnêteté, ni les capacités, ni le pouvoir voulus pour la leur faire rendre.

De là, les épouvantables spectacles auxquels nous assistons. Pour un oui ou pour un non, pour le plus futile des motifs, en plein jour, comme en pleine nuit, au milieu des centaines de passants qui se croisent aussi bien que dans le recoin, le plus désert, le premier venu tire son revolver et abat froidement son homme. Que voulez-vous ? Ce dernier l'a gêné dans ses intérêts, l'a froissé dans son amour-propre, et au lieu de recourir à la justice à laquelle il ne croit pas, il a recours à son revolver, quand il est armé ; à la force de son poing, quand il se sent du biceps.

N'y aurait-il donc pas moyen de mettre un terme à ce détestable état de choses ? Sans sécurité, il n'y a pas de société possible. La sécurité des existences est le premier des biens dans toute communauté, pour tout état. C'est pour cela et uniquement pour cela, qu'il y a une police, une justice, des administrations qui coûtent aux citoyens les yeux de la tête—si cher même, qu'il leur arrive parfois à ces derniers de ne pouvoir pas payer leur cote-part ; et que l'autorité de l'Etat, de la communauté est obligée de les exproprier pour tirer d'eux ce qui lui revient.

Mais encore faut-il que cette police arrête, que cette justice juge, que cette administration fasse les affaires du public. Si elles n'ont pas assez de pouvoir, donnez-leur en davantage ; si elles ne sont pas assez nombreuses, augmentez-les ; si elles ne sont pas assez honnêtes, cassez-les aux gages et choisissez en de meilleures. Mais, pour Dieu ! qu'on nous donne la sécurité qui est le premier droit du citoyen, de l'homme. Finissons-en avec ces abominables histoires d'hommes qui tirent les uns sur les autres comme sur une volée de canards, qui mettent le feu aux maisons quand ils déplaisent, et se défont par le poignard ou le revolver de tout ce qui les gêne ou les offusque.

Avons-nous une police seulement ? Voyez ce qui vient de se passer, à deux pas de la ville, dans la paroisse Jefferson, dans ce que nous pourrions appeler la banlieue de la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire là où se réfugient les bandits de toutes les grandes villes ; là où, d'ordinaire, dans les pays civilisés, l'autorité exerce la plus stricte surveillance. Quatre hommes pour faire le service d'une paroisse qui a dix-huit milles d'étendue sur le fleuve ! Comment peuvent-ils maintenir l'ordre dans ce vaste espace et au milieu d'une pareille population ? C'est une véritable moquerie, et nous concevons que la population en fasse fi et agisse en conséquence ?

LE TRAITÉ DE TANANARIVE

M. G. Hanotaux vient de publier sous forme de lettre un très intéressant article sur le traité de Tananarive.

L'ancien ministre des affaires étrangères rappelle tout d'abord dans quelles conditions l'expédition de Madagascar fut résolue :

"Dans la séance du 23 novembre 1894, séance où l'expédition fut décidée, une sorte de contrat fut passé entre la Chambre et le gouvernement. Celui-ci demandait au Parlement le vote d'une somme de 65 millions et la disposition d'un corps expéditionnaire de 15 000 hommes pour obtenir, au cours d'une seule campagne, un résultat qu'il précisait en ces termes : "Nous demandons à la chambre de voter les crédits nécessaires pour qu'à Tananarive on respecte enfin ce protectorat dont le principe a été l'idée maîtresse et l'essence de toute notre politique à Madagascar depuis des années."

"On discuta sur le principe de l'expédition et sur les voies et moyens. Mais tout le monde fut d'accord pour reconnaître que l'objet de la campagne était parfaitement expliqué et circonscrit dans les termes qui viennent d'être rappelés.

"Le gouvernement pensait, et la Chambre parut penser avec lui que puisqu'une expédition était rendue nécessaire, il était sage de limiter d'avance l'effort si considérable qu'on demandait au pays, et personne ne mit en doute que le système du protectorat fût de nature à nous assurer les garanties nécessaires à l'exercice de notre autorité dans la grande île africaine."

En passant, M. G. Hanotaux s'explique sur le choix du général Duchesne pour commander l'expédition :

"Bientôt, sur la proposition du général Mercier, ministre de la guerre, le général Duchesne était désigné pour commander le corps expéditionnaire. Qu'il me soit permis de le dire ici, en passant : on ne pouvait faire un meilleur choix. Si des erreurs—erreurs peut-être inévitables—ont été commises dans les préparatifs de la campagne, on peut dire qu'elles ont été corrigées, dans la mesure du possible, par la sagesse, le sang-froid, le calme imperturbable et l'indomptable ténacité du général Duchesne. Quand l'histoire sera dépouillée des passions contemporaines, elle admirera le succès d'une campagne menée, en quelques mois, à des milliers de lieues de la mère-patrie, à cinq cents kilomètres de la base d'opérations, à travers un pays barbare, sans routes et sans ressources, dans un climat redoutable, en face d'un ennemi dont l'insaisissable présence était un découragement de plus pour des soldats qui voulaient se battre, et une préoccupation sans trêve pour un général forcé de régler sa marche sur la lenteur de ses approvisionnements. L'histoire dira que cette expédition n'a pas eu peut-être de précédent depuis celles de César à travers les Gaules, et elle s'étonnera du modeste et sage mérite de l'homme qui a su l'élever à l'heure dite, et en gardant la mesure exacte de vigueur et de modération, d'élan et de discipline qui avait été prescrite à lui et à ses troupes.

On a beaucoup discuté sur les mots "annexion," "protectorat," afin d'établir, *en théorie*, quel était le meilleur régime qui convenait à notre nouvelle conquête. M. Hanotaux montre combien certaines de ces discussions étaient oiseuses et vaines :

"Qu'est-ce qu'un protectorat ? Bien des polémiques ont été échangées, à ce sujet, depuis trois mois. Dans cette Revue même, des définitions juridiques ont été données par des théoriciens très versés dans le droit international. Mais si les personnes instruites, si les publicistes qui ont soutenu, avec des arguments également solides, des thèses contraires sur la question, avaient touché, si peu que ce fût, à la réalité, ils eussent renoncé à leur entreprise ; le protectorat, en effet, ne se définit pas. C'est un état de fait, et voilà tout.

"Il ne se définit pas, parce que le protectorat n'est rien autre chose, à vrai dire, qu'une restriction, une limitation, une modération que, dans son intérêt, la puissance victorieuse s'impose à elle-même au moment de sa victoire, dans la mesure où il lui convient, alors qu'elle pourrait, en vertu du droit de la guerre, aller jusqu'au bout de sa conquête. N'en déplaise à nos jurisconsultes de cabinet, le protectorat ne se définit pas, parce qu'il n'y a pas de tribunal pour juger les conflits qui pourraient s'élever entre la nation protectrice et la nation protégée sur la portée des termes de l'arrangement ; et que, d'autre part, la force de la puissance protégée étant brisée et anéantie par une occupation permanente et un désarmement complet, tout recours à la guerre, sanction suprême des différends internationaux, est, par là même, rendu impossible."

Le régime du protectorat consiste à s'appuyer sur l'état de choses qui existait à Madagascar avant même notre intervention :

"Un gouvernement existe à Madagascar. Il fonctionne ; il assure, dans des conditions rudimentaires peut-être, mais il assure, en somme, l'ordre et la paix publique. Qui ne voit que se substituer à ce gouvernement, c'est provoquer indirectement le malheur que l'on appréhendait, à savoir mettre le désordre et l'anarchie la plus coûteuse à la place d'un régime qui a, du moins, le mérite de s'être adapté lui-même, rien qu'en vivant, aux nécessités de l'existence dans la contrée où il s'est développé ?

"Or, ce gouvernement a son principal établissement dans une capitale d'où son autorité s'étend jusqu'aux extrémités de l'île,—puisque ses gouverneurs sont établis non seulement dans l'Emyrne et dans les Betsiléos, mais dans tous les ports de la côte Est, de Vohémar à Fort-Dauphin, et sur la côte Ouest ; Amoutsangana, Majunga et Tuléar ; dans ce centre, dans cette capitale, vous le tenez à votre discrétion ; il est placé sous le feu de vos canons. Vous pouvez vous servir de lui pour agir, au loin, sur les populations avec lesquelles vous n'avez aucun moyen de communication, aucun rapport direct. Ce sont vos ordres que vont porter, rapides comme le vent, ces "courriers de la reine" qui sont obéis sur un simple mot. On vous obéira ainsi, avec cette admirable docilité qui, jusqu'au bout de la campagne, ne vous a pas permis d'escompter une seule défection. Toute l'autorité publique est ramassée dans quelques mains : ces mains, vous les tenez ; elle dépend de quelques têtes : ces têtes, vous les désignez à votre gré. Et vous feriez l'insigne folie de briser une telle organisation, pour mettre à la place je ne sais quel autre système qu'il faudra créer de toutes pièces, et qui, avant même de fonctionner, aura tout jeté dans une inextricable confusion !

"Deux exemples étaient là, d'ailleurs, frappants, concluants : l'Algérie et la Tunisie. Après soixante ans d'efforts et de luttes, nous n'avons pas encore trouvé la formule de notre domination en Algérie. Après quinze ans, au contraire, la Tunisie est prospère et calme. Pas une révolte, pas une cartouche tirée, pas une goutte de sang versée depuis la conquête, pas un soldat déplacé, depuis lors, dans un intérêt de sécurité publique : voilà le résultat des deux systèmes, celui de l'administration directe et celui du protectorat."

COMMENT ARTON SERA RAMENÉ.

L'extradition d'Arton ne semble faire aucun doute, et toutes les dispositions sont déjà prises pour qu'il fasse le trajet de Douvres à Calais et de Calais à Paris dans des conditions telles qu'il sera impossible au reporter le plus avisé, le plus entreprenant, de pouvoir même l'apercevoir pendant le voyage, aussi bien à bord que dans le train qui le ramènera.

C'est très probablement le chef de la Sûreté lui-même, M. Cochefert, qui sera chargé d'aller le recevoir des mains des agents anglais. Sur le paquebot, Arton sera enfermé dans une cabine louée tout exprès pour lui. Il sera, bien entendu, l'objet d'une surveillance spéciale de la part de M. Cochefert, qui recevra mission de ne laisser "qui que ce soit" l'approcher.

Dans le train, il sera placé dans un compartiment de l'express, entre le chef de la Sûreté et le sous-brigadier qui l'accompagnera.

Deux agents de la Sûreté se tiendront à chacune des portières, tant du côté de la voie montante que de la voie descendante. Les glaces seront hermétiquement closes et, à chacune des stations où le train s'arrêtera, les agents sortiront du compartiment et se tiendront sur le marchepied pour empêcher les curieux d'y monter et de jeter à l'intérieur un regard indiscret.

En ce qui concerne l'arrivée à Paris, la question n'est pas résolue d'une façon définitive. Le laissera-t-on arriver jusqu'à la gare ou le fera-t-on descendre à la station la plus proche de Paris ? on ne le sait pas encore. Dans ce dernier cas, le train stopperait, à l'endroit qui serait ultérieurement désigné, le temps strictement nécessaire pour permettre à M. Cochefert, à son prisonnier et aux agents de descendre. Des voitures attelées de chevaux rapides attendraient à la sortie de la gare et fileraient rapidement sur Paris. Il se peut encore que le train s'arrête, en pleine gare des marchandises, à quelques centaines de mètres de son lieu d'arrivée.

Deux exquis morceaux.

Deux exquis petits morceaux inédits de M. Louis Ratisbonne :

QUESTION.

"Comment, disait Emma, suis-je venue au monde ?"

A cette question imprévue et profonde,
La mère, tendrement, sans montrer d'embarras :
"Un jour, du haut du ciel, tu volas dans mes bras."

Et l'enfant, suspendue aux lèvres maternelles :
—"Je voulais, oh ! maman, qu'as-tu fait de mes ailes ?"

UN PETIT FRÈRE !

"Maman, je voudrais bien avoir un petit frère ;
Tu me l'avais promis ; je n'en ai toujours pas."
"Mon enfant, je t'ai dit de ne pas rien y faire
Qu'il doit venir du ciel et tomber dans mes bras."
—"Mais, tu penses toujours, maman, à d'autres choses.
Hier j'ai vu là-haut deux beaux petits pieds roses,
Et toi, tu ne regardais pas !"

MADAGASCAR.

Par décret sont nommés dans le personnel des résidences à Madagascar :

Résident de 1re classe.—M. Mizon, lieutenant de vaisseau à la disposition du département des colonies, précédemment chargé des fonctions de résident à Majunga ; M. Lemaire, secrétaire général du gouvernement de la Côte-d'Ivoire, précédemment placé en mission temporaire et mis à la disposition du président général à Madagascar.

Résidence de 2e classe.—M. François, administrateur principal de 1re classe à Nossi-Bé, précédemment placé hors cadres et chargé des fonctions de résident à Tamatave ; M. Alby, administrateur principal de 1re classe des colonies, directeur des affaires politiques au Dahomey.

Résident de 3e classe.—M. Vergnes, vice-président du conseil de préfecture de la Haute-Savoie ; M. Julien Penel.

Vice-résident de 1re classe.—M. Poloty, administrateur colonial de 1re classe hors cadres, ancien chef du secrétariat du gouvernement du Sénégal ; M. E. Compérat, capitaine d'infanterie de marine.

Vice-résident de 2e classe.—M. Estèbe, chancelier de résidence à Nossi-Bé ; M. Decmme-Racouchot, ancien secrétaire archiviste du conseil privé, chef du secrétariat du gouvernement à la Guadeloupe, précédemment chargé de l'agence de Fort-Dauphin.

Le traitement et les allocations du secrétaire général de la résidence de Madagascar sont fixés comme suit : Solde d'Europe, 15,000 francs ; solde coloniale, 30,000 francs ; frais de représentation, 10,000 francs.

LE DERNIER MOT.

Maintenant que, sans avoir peur d'être accusé de vénalité, chacun ose dire librement sa pensée sur le tragique événement d'Amélie-les-Bains, une explosion de sympathies s'est produite et autour du cercueil de cet enfant sacrifié les plus touchantes manifestations ont eu lieu.

Pas faciles à émouvoir ces officiers rapatriés de Madagascar ou du Tonkin ayant vu tant de morts et cotoyé tant d'agonies et pourtant des larmes roulaient sur leur visage bronzé et la couronne qu'ils ont tenu à déposer sur le modeste catafalque de ce soldat inconnu d'eux est bien l'hommage d'une piété vraie et d'un attendrissement spontané.

A cette cérémonie si simple se sont mêlées, d'ailleurs, des phases si touchantes, si inattendues, si délicates, qu'il semble que, par un retour des choses, les bons sentiments de la nature humaine aient voulu se donner carrière devant ce petit mort dont la fortune avait éveillé de telles cupidités.

Dès le matin les infirmiers militaires déposaient dans la cour de l'hôpital, le long du chemin de ronde, le cercueil réglementaire en bois blanc, où était couché le corps du soldat du train ; roulé dans son manteau marqué du numéro matricule 2,404 ; puis des ouvriers venaient pour enfermer ce cercueil dans une enveloppe de plomb.

Alors, au moment où la lugubre soudure allait définitivement se refermer sur le pauvre petit corps maigri, M. Robert Lebaudy s'approchait, accompagné du brave Thierry, cet ex-teinturier devenu soldat lui aussi et donné par le hasard pour voisin de lit à son opulent client de Maisons-Laffitte, tous deux se penchaient sur la bière, et M. Robert Lebaudy, faisant ouvrir le dolman du défunt, plaçait pieusement sur la poitrine, contre le cœur, le portrait d'une femme dont jusqu'ici on n'avait pas à parler, mais que la sincérité du dévouement qu'elle a témoigné à son jeune ami excuse à tel point qu'il est maintenant permis de lui rendre hommage.

A l'heure même où se passait cette scène de fraternelle déférence, la pauvre éplorée, agenouillée dans la chapelle restait abîmée dans son chagrin, et y a-t-il rien de plus douloureusement beau que le spectacle d'une femme priant avec son cœur pour un mort ?

D'ailleurs, en présence de la révélation peut-être inattendue, mais hautement proclamée par la famille, de son absolu désintéressement et de l'absence de tout testament, Mlle Marsy a le droit d'avouer au grand jour une affection que Mme Lebaudy mère a déclaré connaître et qui devait être sanctionnée par un mariage après le temps de service militaire terminé.

D'une aventure qui semblait scabreuse et qui avait prêté à bien des commentaires justifiés par les apparences, il ne reste donc plus que la très poétique figure d'une jeune femme ayant aimé d'amour sincère un être maladif, faible qui avait mal dirigé sa vie au début, mais que la persécution dont il a été l'objet a rendu sympathique à tous.

De l'avis de ceux qui ont assisté à la mise en bière, le visage du malheureux était épouvantablement contracté par la souffrance

Peut-être était-ce une torture morale qui l'avait ainsi défiguré.—Peut-être aurait-il voulu témoigner sa reconnaissance à la seule amie véritable qu'il ait eue, à celle qui l'avait suivi dans l'espèce d'exil qu'on lui avait imposé et dont les conseils l'avaient, dit-on, empêché de commettre de grandes folies.

Et il n'a pu le faire !.... Car il est aujourd'hui certain qu'aucun testament de lui n'existe.

De l'hôpital à la petite église, escorté de six infirmiers de service mais accompagné par tout le personnel militaire de l'hôpital et par tous les officiers et sous-officiers hospitalisés, le cercueil, recouvert d'une draperie noire et blanche, a été transporté par les porteurs hospitaliers.

Très simple, cette église aux murs sans ornements mais toute remplie de fleurs et de couronnes arrivées de Paris.

Une messe basse, un dernier défilé, pendant lequel les assistants se tendent le goupillon avec une réelle émotion, puis les condoléances à cette famille, longtemps séparée, aujourd'hui réunie dans l'épreuve qui la frappe, pour ne songer qu'à pleurer l'enfant à jamais perdu !

MM. Robert et Jacques Lebaudy, le comte et la comtesse de Fels ont courageusement dominé jusqu'au bout leur douleur, mais ses forces ont trahi Mme Lebaudy mère qui, à la suite de la triste cérémonie, s'est évanouie et a dû être emportée.

Parti à minuit de Perpignan le corps arrivait le lendemain à cinq heures.

Pauvre petit Max, qui eût soupçonné que c'est dans un fourgon des Pompes funèbres qu'il entrerait dans ce Paris qu'il aimait tant et où il y a un an à peine toutes les têtes se retournaient sur son passage ! Qu'au moins il repose en paix, il l'a bien gagné !

Une pièce de Mme Sarah Bernhardt.

Mme Sarah Bernhardt vient de quitter Paris pour le Hâvre, où elle s'est embarquée à bord de la *Bretagne*, à destination de New-York. Elle va entreprendre la grande tournée américaine, qui, commençant le 20 janvier à New-York, doit se poursuivre à Montréal, Philadelphie, Washington, Baltimore, la Nouvelle-Angleterre, Boston, Cincinnati, Louisville, Indianapolis, Saint-Louis, Chicago. De retour à New-York le 16 mai, Mme Sarah Bernhardt en repartira le 23 pour Londres, où elle jouera pendant la *season*.

On ne reverra donc la célèbre tragédienne qu'au mois de juillet à Paris, où elle ne fera d'ailleurs qu'un très court séjour, car elle se dispose dès maintenant à passer les mois d'été dans son petit castel de Belle-Isle-en-Mer.

—Est-il vrai, lui a-t-on demandé, qu'un des gros attraits de votre tournée américaine sera une pièce de vous, la *Duchesse Catherine ?*

—La nouvelle est exacte en partie, répond Mme Sarah Bernhardt. Il est vrai que j'ai écrit une pièce, la *Duchesse Catherine*, et que je me dispose à la jouer. Mais est-ce en Amérique que je la jouerai ou est-ce à Paris ? Je n'en sais rien encore. Vous comprenez bien que j'aimerais mieux l'interpréter, pour la première fois, à la Renaissance, devant mon cher public. Mais voilà ! je suis directrice de théâtre !

"Or, il existe, paraît-il, une clause dans les statuts de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques qui interdit aux directeurs de théâtres de jouer leurs pièces sur la scène qu'ils dirigent. On ne peut pas être directeur et auteur en même temps. La clause est-elle formelle, absolue, ou comporte-t-elle des restrictions ? C'est ce que je saurai bientôt, car je vais saisir la Société des auteurs et compositeurs dramatiques de mon cas. Je veux tout d'abord prendre conseil de Sardou au triple titre d'ami, d'auteur dramatique et de président de la Société.

"La *Duchesse Catherine* est une pièce en prose en cinq actes ou plutôt en quatre actes et cinq tableaux. La scène se passe en Italie, de nos jours. L'action, toute moderne, comporte des parties de drame et de comédie. Le fond est l'éternel sujet, vieux comme le monde et toujours nouveau : l'amour. Il va sans dire que le rôle de la duchesse sera interprété par moi.

"La pièce est faite depuis dix huit mois. Je l'ai conçue et écrite au cours de mes tournées. D'ailleurs, c'est toujours à ces moments là que je travaille, car à Paris je suis trop prise par les visites, les répétitions, la direction de mon théâtre.

"La *Duchesse Catherine* est terminée, au contraire d'une autre pièce en cinq actes, antérieure comme conception, *Jeanne Lilette*, qui n'est écrite qu'en partie. C'est encore une pièce contemporaine. Mais l'action, cette fois, se passe en France.

"Il est bien évident qu'si je n'obtiens pas de jouer la *Duchesse Catherine* à Paris, je la jouerai en Amérique. Mais, je vous le répète, j'espère encore l'interpréter, pour la première fois, devant les Parisiens.

"Pour l'Amérique, j'ai des pièces nouvelles, j'entends des pièces que je n'ai pas encore jouées là-bas : *Gismonda*, *Izeyle*, *Magda*, et enfin l'*Arlésienne* que j'espère représenter avec les chœurs et l'orchestre du Metropolitan. Il faut ajouter à cette liste les pièces déjà consacrées : *Fedora*, la *Tosca*, la *Dame aux Camélias*, la *Femme de Claude*. Ah ! j'oubliais *Marcelle*, la nouvelle comédie de Sardou, que j'interpréterai également si je puis m'arranger avec l'impressario Frohman."

On voit que les Américains ont une attrayante saison dramatique en perspective. Ajoutons que la grande tragédienne qui sera accompagnée de l'administrateur de la Renaissance, M. Victor Ullmann, part avec de nombreux artistes, parmi lesquels nous voyons figurer MM. Darmont, Deval, de Max, Angelo, Deuenbourg, Mmes Leylor et Patry.

Le parlement à Prague.

C'est au milieu du tapage qu'a eu lieu, à Prague, l'inauguration de la session parlementaire. Les Jeunes-Tchèques ont fait tant de bruit et ont hué avec tant d'ensemble le comte de Thun qu'il a fallu suspendre la séance, ce qui est de mauvais augure pour une ouverture. Le parti qui pousse l'autonomie jusque dans ses dernières conséquences, veut provoquer des désordres qui, s'ils éclataient, détermineraient une réaction sanglante, au milieu de l'indifférence générale, car l'Europe est dans un tel état d'âme que les habitants de Prague recommenceraient au besoin les prouesses des patriotes de Missolonghi, que leur sacrifice n'aurait aucun retentissement. Il n'y a jamais eu de nation plus chevaleresque que la France, et comme elle n'en est plus à tirer sa poudre aux moineaux, depuis qu'elle a fait l'expérience de ce que vaut la reconnaissance, ainsi va le monde. Du reste, pour en revenir aux Jeunes-Tchèques, l'opinion publique en Bohême n'est pas favorable à leurs violences et leurs excès ne feront que resserrer les liens du compromis.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

LA CRISE ANGLAISE.

INCERTITUDE.

LES JOURNAUX.

Règlement de la question vénézuélienne.

L'Angleterre désire maintenant l'amitié de la France.

LA NOUVELLE ESCADRE VOLANTE SERA ENVOYÉE AUX DARDANELLES.

La nouvelle politique du gouvernement.

Démonstration navale à Constantinople.

AU TRANSVAAL

Le nouveau ministère du Cap.

LES ALLEMANDS DE JOHANNESBURG.

JAMESON ET SES LIEUTENANTS.

LE RÉTABLISSEMENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA VÉNÉZUÉLA.

Presse Associée.

Londres, 13 janvier—La crise politique est arrivée en Angleterre à un point où de nouveaux développents doivent attendus pour permettre à l'opinion publique de reconnaître définitivement de quel côté souffle le vent.

L'incertitude régnant dans les cercles généralement bien informés est parfaitement démontrée, aujourd'hui, par le fait que pendant que le *Standard* dit être autorisé à déclarer que le télégramme de l'empereur Guillaume au président Kruger n'était que l'expression d'un sentiment momentané d'irritation, passé maintenant et qui laisse les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre aussi amicales qu'auparavant, le "Times" exprime l'opinion que les maux et les terreurs qui ont causé les troubles du Transvaal, avec ou sans le docteur Jameson, demeurent en suspens.

La *Gazette de Westminster*, traitant cette après-après le malentendu entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, déclare qu'il y a une éclaircie, et qu'elle espère qu'un règlement satisfaisant pour les deux pays sera opéré directement par le Vénézuéla. Le journal donne à entendre que le ministre brésilien s'occupe activement de la dernière solution proposée.

Au sujet du différend avec l'Allemagne, le même journal remarque que les effets de la tendance de l'Angleterre d'abandonner l'Allemagne, pour se rapprocher de la France et de la Russie, sont déjà évidents, puisqu'on fait des efforts pour expliquer le télégramme de l'empereur Guillaume.

Le journal ajoute : Si nos informations sont correctes, le désir du marquis de Salisbury d'entretenir des relations plus amicales avec la France a déjà porté quelques fruits.

Le *Manchester Guardian* commente les préparatifs de l'amirauté anglaise, et dit qu'un grand crédit est attaché au rapport annonçant que l'escadre volante nouvellement formée, qui doit partir de Portland cette semaine, ira plutôt aux Dardanelles qu'à la baie de Delagoa.

Le message de l'empereur Guillaume est venu juste à temps pour donner aux ministres le prétexte de faire des préparatifs pour contenir leur nouvelle politique, qui mettra fin aux horreurs commises en Arménie et amènera le sultan à la raison.

La dernière rumeur est que la Russie envahira le territoire, pendant que la France et l'Angleterre feront conjointement une démonstration navale à Constantinople.

Une dépêche de Captown publiée aujourd'hui par la *Pall Mall Gazette* dit que les derniers avis reçus de Prétoria établissent que les tribunaux ont refusé la mise sous caution des leaders du récent mouvement révolutionnaire de Johannesburg, mais que les autres personnes arrêtées pour la même cause ont été mises sous caution de $5,000 chacune.

La dépêche ajoute qu'on estime que des mesures sévères seront prises contre les chefs du soulèvement révolutionnaire, malgré le fait, maintenant prouvé, qu'ils ont été déçus et surpris de l'invasion du docteur Jameson.

Il paraît que Sir Hercules Robinson, gouverneur de la colonie du Cap, a fait tous ses efforts pour obtenir la clémence envers les prisonniers ; mais les Boers du parti extrême sont furieux et difficiles à circonvenir.

Le nouveau ministère de la colonie du Cap est considéré comme un moyen de couvrir l'ex premier ministre, M. Cecil Rhodes, et Sir Hercules Robinson.

On dit également que M. Rhodes est malade.

Des avis de Johannesburg annoncent que les Willanders s'attendent à voir les Boers procéder à des perquisitions dans toutes les maisons, et que les Allemands de cette ville, réunis à diverses reprises, ont adopté des résolutions par lesquelles ils invitent l'empereur Guillaume à s'occuper de ses propres affaires.

Autant qu'on peut savoir, le docteur Jameson et ses lieutenants sont toujours retenus à Prétoria, en attendant que les négociations entamées entre Sir Hercules Robinson et le président Kruger aient réussi au point de permettre de les envoyer sous escorte à la colonie de Natal, pour être livrés aux autorités anglaises qui les jugeront.

Le *Times* dit que les fonctionaires de la compagnie anglaise de l'Afrique du Sud nient que le docteur Jameson ait été démis de ses fonctions d'administrateur de son territoire sur la recommandation de la compagnie.

On a appris cette après-midi que les ministres, réunis en conseil de cabinet samedi dernier, ont pris en considération le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Vénézuéla, mais qu'ils ne sont arrivés à aucune conclusion.

La crise n'est pas terminée.

C'est l'opinion de plusieurs hommes politiques anglais.

Presse Associée.

Londres, 13 janvier—Les hommes politiques s'occupant des questions de l'Afrique du Sud craignent que la crise ne soit pas terminée, et ils maintiennent que le bannissement et la saisie des propriétés des principaux résidents de Johannesburg ne peuvent être tolérés.

Ce sentiment est causé par la dépêche de Johannesburg annonçant que des mandats d'amener sont lancés contre deux cents personnes, toutes bien connues et appartenant à l'exploitation des mines, aux principales compagnies commerciales ou exerçant des professions libérales.

Il est ajouté que parmi les personnes arrêtées se trouvent plusieurs américains et allemands, y compris J. S. Curtis, un ingénieur américain.

Il est généralement admis que le nouveau ministère de la Colonie du Cap est sans prestige, et qu'il ne durera pas longtemps.

La dépêche de Capetown annonçant l'arrestation à Seapoint, un faubourg de la ville, de Charles Léonard, président de l'Union Nationale du Transvaal, sur une demande d'extradition, a également causé une grande émotion dans les mêmes cercles.

Cette mesure est spécialement et sévèrement critiquée, et le *Globe* demande pour quelles raisons le gouvernement du Cap travaille en faveur du président Kruger, en refusant à des Anglais un asile qui n'a pas été refusé à des criminels politiques appartenant à d'autres nations.

EN CORÉE.

La Reine n'a pas été assassinée.

Le complot contre l'influence japonaise.

LES INTRIGUES DE LA RUSSIE.

Presse Associée.

New York, 13 janvier—Dépêche de Shang-Haï au *Herald* :

Une histoire égale à toutes celles que Rider Haggard a jamais écrites arrive de Séoul, capitale de la Corée, au sujet du complot mis à exécution au mois de novembre dernier.

Quelques personnes seulement connaissent les faits, le roi, entre autres, mais toutes ont de sérieuses raisons de garder le secret.

On se rappelle que le 28 novembre dernier un certain nombre de Coréens partisans de la Reine ont attaqué le palais. M. Waeber, chargé d'affaires de Russie, les docteurs Allen et Underwood, ainsi que d'autres Américains, ont été accusés, sur des preuves apparemment positives, de complicité.

De fait, on dit que des médecins ont simultanément visité le palais dans le but de pratiquer une opération criminelle. Tout-fois, ils nient toute complicité dans l'affaire.

Le roi et les Japonais, avertis, ont établi des gardes supplémentaires, de sorte que la conspiration n'a en aucun résultat

Les informations obtenues par le correspondant démontrent que M. Waeber et les consuls anglais étaient dans l'affaire.

Le but était de s'emparer de la personne des ministres, d'expulser les Japonais, de libérer le roi et de rétablir la puissance de la reine, que l'on annonçait morte, mais qui était en réalité bien vivante.

Le secrétaire de la légation de Russie était le chef du complot et devait conduire la Reine, de l'endroit où elle se cachait, au palais.

L'avortement de la conspiration a forcé les promoteurs à garder le secret de l'existence de la reine.

Quand, au mois d'octobre, les Coréens et les Japonais ont envahi le palais, la reine, sentant le danger, s'est réfugiée à la hâte dans une maison du voisinage, d'où elle a vu les corps des dames de sa suite, qu'elle n'avait pas prévenues, traînées au bûcher, et a assisté à la fin du drame.

La reine est resté cachée pendant une heure et demie, s'attendant à tout instant à être découverte. Par un passage secret, elle a gagné ensuite le vieux palais et, après avoir changé de vêtements, est sorti des murs de la ville et a gagné un lieu sûr.

Quand les japonais et les coréens ont examiné les corps des femmes brûlées, le roi et quelques autres ont feint de reconnaître la reine, dans la crainte que des recherches soient entreprises dans le but de la mettre à mort.

Les japonais ont cru à la mort de la reine.

M. Waeber et M. Hilber, le doyen consul allemand, devaient connaître le secret, qui, cependant, a été bien tenu.

Trois Coréens ont été étranglés la semaine dernière pour l'assassinat de la reine, pendant que le vicomte Mura et d'autres Japonais sont poursuivis à Hiroshima pour le meurtre d'une femme qui vit encore.

Li Han Shir, le chef du complot d'avortement, est toujours caché à Séoul.

Un Américain, arrivé par le croiseur russe Olympe, dit que la Russie se sert du prétendu meurtre de la reine comme d'une arme contre le Japonais, tout en connaissant parfaitement la fausseté du rapport.

Les rumeurs de l'assassinat de la reine avaient couru deux fois auparavant.

Curieux accident géologique.

Presse Associée

San Diego, Californie, 13 janvier—Le professeur E. S. Coffey, de San Diego, a reçu de Lake Chapala, Etat de Jalisco, Mexique, une lettre qui annonce que les habitants d'un petit camp établi à l'extrémité ouest du lac de ce nom ont vu, il y a quelques jours, un tourbillon gigantesque au loin sur la surface des eaux.

L'eau s'élevait par un mouvement giratoire et se précipitait de toutes parts vers un centre commun où un énorme trou semblait exister. En même temps, un terrible grondement sourd, semblant sortir des entrailles de la terre, se faisait entendre.

Ce tourbillon était causé par l'affaissement soudain d'une grande partie du fond du lac.

Ce curieux phénomène géologique a duré vingt minutes. Avant le rétablissement du calme, plusieurs bateaux de plaisance ont été entraînés avec leurs occupants et ont disparu dans le gouffre. On estime que vingt personnes ont péri.

La Crise Ministerielle au Canada.

Presse Associée

Londres, 13 janvier—Le *Times* publie aujourd'hui un article de fond sur la récente crise ministérielle au Canada.

Le journal dit que la crise politique remarquable et significative du Canada a échappé à l'attention par suite des troubles causés par l'incident du Transvaal.

La feuille londonnienne ajoute qu'elle estime que si l'honorable Mackenzie Bowell, premier ministre actuel du Canada, réussit à former un nouveau ministère, il ne restera en fonctions que quelques semaines et cédera la place à Sir Charles Tupper, le haut commissaire du pays en Angleterre.

Les raisons du silence de l'empereur d'Allemagne.

Un article du Figaro.

Presse Associée.

Paris, 13 janvier—Le *Figaro* dit que la seule raison du silence de l'empereur d'Allemagne, d'ordinaire si sensible aux critiques diverses en présence des attaques des journaux anglais est qu'il a évidemment connaissance du fait qu'il est incapable de faire plus que l'envoi d'un télégramme exprimant ses sentiments dans la question du Transvaal ; ce qui montre qu'il sait qu'en cas de guerre avec la Grande Bretagne les chances ne seraient aucunement en sa faveur.

Le *Figaro* ajoute : La France ne se départira pas de la position qui la rend seule l'arbitre silencieuse de la paix du monde ; elle n'intervenira pas entre l'Angleterre et l'Allemagne.

NOUVELLES AMERICAINES.

Brûlé vif.

Presse Associée

Neumansville, Floride, 13 janvier—Poursuivi par un groupe de citoyens, Harry Jordan, un noir accusé d'une tentative d'assassinat sur le docteur J. M. Cloud, s'est réfugié dans une maison inoccupée près d'Archua, hier après-midi. Jordan a barricadé les portes et a juré de tuer le premier qui tenterait d'entrer. Les citoyens ont criblé la maison de balles, mais n'ont pas atteint Jordan qui a répondu avec son winchester.

Il a été enfin décidé de mettre le feu à la maison dans l'espoir de forcer le noir à la quitter.

La torche a été appliquée à diverses places et la bâtisse a bientôt été environnée de flammes. Mais Jordan n